



Jeunesses Sportives Luronnes
Stade Municipal
31B Rue Henry Marsot
70200 LURE
Tel : 03.84.30.36.87
www.jslurefootball.com
lure.js@lbfc-foot.fr

Procès-Verbal Assemblée Générale Extraordinaire 2025

Électronique

*Mardi 23 décembre 2025
12H00*

Il est rappelé en préambule que l'Assemblée Générale Extraordinaire a été convoqué en électronique, par mail, adressé à l'ensemble des licenciés en âge d'y participer au regard des statuts du club, et ce jeudi 11 décembre 2025 à 11h59 avec convocation en annexe.

L'Assemblée générale extraordinaire a pris la forme d'un vote en électronique via la plateforme « *Balotilo* » assurant un vote confidentiel et sécurisé, avec clé de chiffrement.

Le vote a été clôt le mardi 23 décembre 2025 à 12h00, date et heure de convocation de l'Assemblée générale extraordinaire en électronique.

Chaque électeur a pu consulter les résultats du vote en utilisant le même lien que celui qu'il a reçu pour procéder aux opérations de vote.

Cela étant rappelé, le quorum est vérifié :

Vérification du quorum :

Nombre d'électeurs : 169

Quorum fixé par les statuts : 1/10 soit 17

Nombre de votants présents : 57

Nombre de procurations : 0

Nombre de votants total : 57

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La majorité absolue est donc fixée à 29 voix (entier supérieur à la moitié de 57).

L'ordre du jour était le suivant :

- 1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 01^{er} juillet 2025**
- 2. Élection au comité directeur (20^{ème} et dernière place)**

Il résulte des opérations de vote :

1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 01^{er} juillet 2025

Votants : 57
Bulletins blancs : 13
Suffrages exprimés : 44

POUR : 43 voix soit 98 %
CONTRE : 1 voix soit 2 %

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juillet 2025 est adopté à la majorité absolue des voix.

2) Élection au comité directeur (20^{ème} et dernière place)

2 candidats se sont présentés :
- Monsieur Sébastien CHAMAGNE
- Madame Marie-Hélène MUNINGER

Votants : 57
Bulletins blancs : 6
Suffrages exprimés : 51

Ont obtenu :
- Monsieur Sébastien CHAMAGNE : 16 voix soit 31,37 % des suffrages exprimés
- Madame Marie-Hélène MUNINGER : 35 voix soit 68,63 % des suffrages exprimés

Madame Marie-Hélène MUNINGER est donc déclarée élue au comité directeur des JSL, à compter de ce jour, pour la fin du mandat 2022-2026 qui s'achève le 30 juin 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Extraordinaire en électronique du mardi 23 décembre 2025 est réputée close.

Le présent procès-verbal sera communiqué par voie de courriel à l'ensemble des licenciés en âge de participer et sera soumis à adoption lors de la prochaine assemblée générale.

* * *

Le Président,
Jordan BARREY

